

Demande à adresser par e-mail (sgssddpo@sgss.socgen.com), ou par courrier à l'adresse suivante : SOCIETE GENERALE - EMETTEURS DISPENSE ACOMPTE- SGSS/SBO/CIS/TAX – 32 rue du champ de tir – CS 30812 – 44308 NANTES CEDEX 3– France

1 **Les informations ci-dessous sont présentes sur vos relevés de compte Société Générale Securities Services**

Code émetteur : _____

Société dont vous détenez des avoirs (**obligatoire**) : _____

N° d'identifiant Société Générale (**obligatoire**) : _____/_____/_____

2

TITULAIRE 1	TITULAIRE 2 <small>(si la demande concerne un compte joint entre époux ou partenaires de PACS)</small>
Je soussigné(e) : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Je soussigné(e) : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Nom _____	Nom _____
Prénoms _____	Prénoms _____
Date de naissance _____/_____/_____	Date de naissance _____/_____/_____
Lieu de naissance _____	Lieu de naissance _____
Adresse postale (ligne 1) _____	Adresse postale (ligne 1) _____
Adresse postale (ligne 2) _____	Adresse postale (ligne 2) _____
Adresse postale (ligne 3) _____	Adresse postale (ligne 3) _____
Pays de résidence fiscale _____	Pays de résidence fiscale _____

3 donne (donnons) instruction à Société Générale de ne pas appliquer le prélèvement obligatoire à titre d'acompte (plusieurs choix possibles) :

- sur tous mes (nos) **revenus ayant la nature de dividendes ou assimilés**, inscrits sur mon (notre) compte-titres au nominatif ouvert auprès de Société Générale Securities Services.
- sur tous mes (nos) **revenus ayant la nature d'intérêts** inscrits sur mon (notre) compte-titres au nominatif ouvert auprès de Société Générale Securities Services.

J'atteste (nous attestons) à cette fin, sous ma (notre) propre responsabilité, remplir les conditions légales qui me (nous) permettent de bénéficier de cette dispense, à savoir que le revenu fiscal de référence du foyer fiscal auquel j'appartenais en 2017, figurant sur mon (notre) avis 2018 d'impôt sur le revenu, n'excède pas les montants suivants :

REVENU FISCAL DE REFERENCE 2017 (RFR) PERMETTANT DE BENEFICIER D'UNE DISPENSE D'ACOMPTE :

	DIVIDENDES	INTERETS
Contribuables mariés, pacésés, soumis à imposition commune	RFR < 75 000€	RFR < 50 000€
Contribuables veufs, célibataires ou non soumis à imposition commune	RFR < 50 000€	RFR < 25 000€

Je reconnais (nous reconnaissons) avoir été informé(e)s que :

- En cas de dispense demandée irrégulièrement, j'encours (nous encourons) les sanctions légales applicables aux contribuables ayant fourni à tort une demande de dispense à leur établissement payeur: soit **une amende de 10% du montant des prélèvements obligatoires ayant fait l'objet de la dispense irrégulière**, recouvrée par l'Administration Fiscale⁽¹⁾.
- Je dois (nous devons) communiquer à Société Générale Securities Services tout changement de domicile fiscal.
- Cette dispense est valable à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle doit être reçue par nos services **au plus tard le 30/11/2018, date de réception par nos services**, pour les revenus perçus du 01/01/2019 au 31/12/2019. **Elle est à renouveler annuellement.**
- Si je détiens (nous détenons) des titres au nominatif de plusieurs sociétés émettrices, je dois (nous devons) effectuer une demande de dispense **distincte** par société.
- Cette dispense n'est pas valable pour mes (nos) éventuels comptes ouverts dans le réseau Société Générale. Je me rapproche (nous nous rapprochons) de mon (notre) agence concernant les modalités de dispense de l'acompte obligatoire, **le cas échéant.**

4

Date (**obligatoire**) : _____/_____/_____

Signature(s) du ou des titulaires du compte⁽²⁾ (**obligatoire**): _____

Nom et Signature du représentant légal (le cas échéant) : _____

⚠ Votre dispense ne sera recevable que si les cadres 1, 2, 3 et 4 ont été complétés.

(1) Art. 1740-0 B du code général des impôts
(2) Pour les comptes en indivision, la signature de tous les titulaires est obligatoire.